

Aides à la résorption du phosphore, l'UGPVB se félicite des avancés positives

Depuis le 3 avril 2015, l'Agence de l'eau finance à nouveau la résorption du phosphore.

Ces aides étaient bloquées depuis novembre 2014 faute de notification auprès de la Commission européenne. Afin de débloquer la situation et remettre en place ce dispositif essentiel pour les éleveurs bretons, l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB) a sollicité les Parlementaires, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Régional. Dans cet objectif, les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ont aussi été officiellement saisis.

Les aides sont de nouveau applicables pour tout dossier engagé à partir du 19 février 2015 et jusqu'au 31 décembre 2020 : une bonne nouvelle pour tous les porteurs de projets !